

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 13 mars 2026

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le treize mars à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur RAMBAUD Christophe, Maire. **Cette convocation fait suite à l'absence de quorum lors du conseil municipal du 09 mars 2026.**

En exercice : 11

Présents : 06

Absents : 05

Votants : 08

Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, AINOZ Jean-Louis, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, SOCQUET-JUGLARD Pierre.

Date de la convocation :
09/03/2026

Absents : GARDET Benjamin pouvoir à BOURGEOIS-ROMAIN Florent, MALINVERNO Jean-Baptiste pouvoir à SOCQUET-JUGLARD Pierre, MORONI Bruno, BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric.

Secrétaire : AINOZ Jean-Louis

Délibération 2026-03D06 – Approbation budget primitif 2026 – budget commune

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2, Considérant la nécessité de voter le budget primitif de l'exercice 2026 de la commune,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le contenu du budget et après avoir répondu aux questions posées.

Le conseil municipal, après avoir délibéré par 6 voix pour, 1 voix contre (Jean-Baptiste MALINVERNO) et 1 abstention (Pierre SOCQUET-JUGLARD)

- Approuve le budget primitif 2026 qui s'établit comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 181 676.73 €	2 181 676.73 €
Investissement	2 676 985.00 €	2 676 985.00 €
Total	4 858 661.73 €	4 858 661.73 €

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire
Christophe RAMBAUD

